de l'expédition de Mac Muller à Oder (Abyssinie), apporte les détails qui suivent :

« M. Dubois-Desaulle, correspondant de plusieurs journaux parisiens, avait obtenu l'autorisation d'accompagner l'expédition jusqu'à Addis-Ababa. Dans la matinée du 8, l'expédition étant arrivée à Erlabula, M. Browne, membre de l'expédition, son domestique et M. Dubois-Desaulle partirent tous trois à dos de mulet pour Dhobe, en avant de l'expédition ; ils devaient atteindre ce point dans l'après-midi ; il semble qu'ils n'ont pas pris la route principale. M. Browne et son domestique arrivèrent sains et saufs à Dhobé, M. Dubois-Desaulle, s'étant écarté du sentier suivi, avait été assassiné dans un fourré épais par un Dinkli de l'autre côté du fleuve, qu'il n'aurait jamais dû traverser.

M. Browne, ne voyant pas arriver son compagnon, s'était décidé, au bout de quatre heures, à revenir sur ses pas ; le pays était assez sûr et la direction bien indiquée pour qu'on ne s'inquiète pas outre mesure ; on crut que M. Dubois-Desaulle avait dépassé le camp où qu'il s'était détourné de son chemin pour faire l'ascension de quelque hauteur, comme cela lui était arrivé précédemment.

Pendant la nuit, on alluma les feux sur la colline, et des recherches furent faites dans les villages voisins ; enfin, dans la matinée du 9, le cadavre du malheureux journaliste fut découvert ; on l'enterra sur place et, à cause de sa qualité d'ancien soldat, trois salves de mousqueterie furent tirées sur sa tombe.

M. Browne et un autre membre de l'expédition, et 20 hommes armés, se mirent alors en route, pour rechercher l'assassin.

Après avoir marché 25 heures sur 38, visité 32 villages, ils ramenèrent deux principaux chefs de camp.

Les soupçons de M. Browne se portèrent sur un chef dinkli, pris en flagrant délit de dissimulation et de mensonge ; il lui demanda d'envoyer l'assassin à Addis-Ababa, mais il dut rompre les négociations pour éviter une effusion de sang. 80 indigènes armés entouraient le camp.

Au retour de l'expédition à Oder, M. Mac Muller envoya un officier en Abyssinie, pour demander l'envoi de forces suffisantes pour l'arrestation du meurtrier.

L'expédition attend l'arrivée de cette troupe. Les amis de la victime sont décidés à obtenir le châtiment de l'assassin et des représailles en rapport avec le crime.

M. Dubois-Desaulle avait toujours refusé de s'armer pour voyager. »

Les Travailleurs du Livre

Paris, 1er juin. — La fédération des travailleurs du Livre vient de dresser le bilan des indemnités de chômage par manque de travail ou de maladie accordées par ses sections au cours de l'année 1902.

L'expérience tentée ne manque pas d'intérêt, — bien que hardie et surtout fort onéreuse pour les deniers communs, — car elle arrive à son heure : l'introduction, ou, pour mieux dire, l'extension de l'emploi de la machine à composer a déterminé dans la typographie une crise dont les effets se font de plus en plus lourdement sentir.

En 1901, la fédération avait réparti 29.591 fr. 75; l'année dernière, le chiffre des indemnités de chômage s'est élevé à 43.792 francs, soit une augmentation de 14.807 fr. 10. Les indemnités pour maladie ont également subi une augmentation : elles ont, de 50.561 fr. 65 en 1901, passé à 64.044 fr. 40 pour le dernier exercice, soit une aggravation de charges de 13.482 fr. 75.

Le budget global s'est donc élevé de 80.153 fr. 40 à 107.836 fr. 40.

Malgré l'élévation de 50 à 75 centimes de la cotisation mensuelle, acceptée à partir du deuxième trimestre, les recettes n'ont atteint que 87.327 fr. 75, soit pour 1902 un déficit de 20.508 fr. 75, à peu près égal à celui de 1901.

La situation est loin d'être brillante, mais il n'y a pas, paraît-il, lieu de s'en alarmer. Le mal est connu, le remède est facile à trouver: le récent congrès régional de Lyon s'est nettement prononcé pour une restriction des indemnités de maladie; c'est maintenant au Congrès fédéral qu'il appartiendra de résoudre le problème au mieux des intérêts de la fédération et de chacun de ses membres.

Les sacrifices consentis sont compensés par une augmentation notable de l'effectif les fédérés dont la moyenne s'est élevée de 9.989 en 1901 à 10.592 en 1902, soit, en une année, 603 adhérents nouveaux.

Si l'on joint au total des indemnités de chômage les secours de viaticum accordés en 1902, soit 11.963 fr. 30, nos lecteurs pourront apprécier l'importance du budget annuel dont dispose la Fédération des travailleurs du Livre et qui lui est nécessaire pour mettre en pratique les préceptes de solidarité, seule et véritable base de l'organisation syndicale.

Les Elections en Angleterre

Londres, 1er juin. — Les journaux annoncent que l'amendement au budget que l'opposition devait proposer le 8 juin, a été abandonné. Cette nouvelle signifie qu'il n'y aura pas de grand débat sur la politique douanière du gouvernement.

L'abandon de ce débat par l'opposition indique que cette dernière croit que les élections générales sont proches et qu'il vaut mieux discuter la question devant les électeurs que devant le Parlement.

C'est en ce sens que la plupart des journaux commentent la nouvelle. Ils lui donnent *tous une* grande importance.

Le *Morning Post*, qui est indépendant, dit que les prochaines élections générales seront les plus importantes pour la Grande-Bretagne qui aient eu lieu depuis 60 ans.

M. *Herbert-Gladstone, fils de l'ancien premier* ministre, écrit aux journaux une lettre dans laquelle il fait un appel énergique aux libéraux de se préparer pour les élections prochaines.

DEUX OFFICIERS RUSSES FUSILLÉS

Pétersbourg, 1er juin. — Il y a quelques semaines, on avait arrêté, à Saint-Pétersbourg, quatre officiers de l'Ecole supérieure d'artillerie.

Il y a quatre jours, on a fusillé nuitamment, dans un coin de la forteresse de Schluesselburg, deux de ces officiers ; les deux autres seront envoyés à l'île de Sachaline. Le bruit court qu'un de ces derniers *a tenté de se suicider*, en essayant de se couper les carotides avec un morceau de verre.

Faits Divers

HORS RÉGION

Foudroyé sur une locomotive

Pont-Audemer, 1er juin. — Un accident mortel, qui heureusement est d'une rareté insigne, a été causé hier par la foudre.

Au cours d'un violent orage qui a éclaté sur la région, vers neuf heures et demie du soir, le fluide électrique est tombé, à Corneville-sur-Risle, sur un train en marche venant de Pont-Audemer.

Le chauffeur, nommé Lebailly, a été tué sur le coup. Plus heureux que son camarade, le mécanicien Cadet en a été quitte pour une terrible commotion.

Le corps de Lebailly a été dirigé sur Honfleur par le train descendant.

La victime laisse une veuve et un enfant.

CURIEUSE AFFAIRE de DIVORCE

Londres, 1er juin. — Une affaire assez curieuse, qui n'a pas pris moins de six audiences, vient de se juger à la cour d'assises d'Old Bailey.

Il y a quelques semaines, un M. Worsley plaidait en divorce contre sa femme, qu'il accusait d'avoir entretenu des relations intimes avec son oncle ; il avait également mis en cause ce dernier, auquel il réclamait de gros dommages et intérêts. Parmi les témoins, se trouvait le directeur d'une agence de renseignements qui sous la foi du serment, était venu déclarer qu'il avait vu, un soir, la jeune femme entrer dans un hôtel avec son oncle et y rester plusieurs heures.

L'attitude de la jeune femme pendant les débats fut assez singulière ; elle semblait, en quelque sorte, reconnaître la véracité de ce témoignage.

Le divorce fut prononcé en *faveur du mari et* l'oncle condamné à 37.500 francs de dommages et intérêts.

Depuis le prononcé de ce jugement, il a été reconnu que toute l'affaire n'avait été qu'un coup monté.

Le directeur de l'agence de renseignements fut arrêté et, reconnu coupable par le jury de faux témoignage, il vient d'être condamné à cinq ans de travaux forcés : le président, en rendant son arrêt, déclara qu'il était profondément regrettable que, dans des affaires de divorce, le jury s'en rapportât aux témoignages des agences de renseignements.

Tragique incendie

Bruxelles, 1er juin. — Un violent incendie vient de se déclarer dans une maison d'agriculteur, sise dans la commune de Duysbourg-Tervueren, près de Bruxelles, et appartenant aux époux Verreuzen-Dewit.

Ceux-ci vaquaient à leurs travaux journaliers. Le feu et le bruit sinistre du tocsin attirèrent l'attention de l'épouse Verreuzen, laquelle, voyant que sa maison flambait, se précipita, affolée, vers le théâtre de l'incendie : son fils, âgé de cinq ans, avait été laissé au lit, vu l'heure matinale.

A peine avait-elle franchi le seuil de la porte qu'un *terrible craquement se fit* entendre, l'immeuble s'effondra, ensevelissant la pauvre femme sous les flammes.

On put la retirer encore vivante, mais dans quel état ! Le corps ne formait plus qu'une plaie horrible à voir.

La victime a expiré quelques heures après. Le cadavre de l'enfant a été retrouvé tout carbonisé.

AMOURS SANGLANTES

Indianopolis, 1er juin. — Un jeune homme de vingt-cinq ans, Louis Yeager, demeurant à Oakford, s'était rendu hier à Hemlock pour faire une visite à sa fiancée, Mlle Emma Finley, avec laquelle il devait se marier prochainement, et, après avoir passé la soirée avec la famille de ses futurs beaux-parents, les a quittés assez tard dans la soirée.

Inquiet de *ne pas* le voir rentrer, et entendant le bruit d'une voiture qui s'était arrêtée devant sa porte, le père de Yeager sortit de sa maison et appela son fils. Voyant qu'il n'obtenait aucune réponse, il s'avança et s'aperçut alors que le jeune homme était couvert de sang et ne donnait plus signe de vie.

M. Yeager donna *aussitôt l'alarme*, et le jeune homme fut transporté dans la maison, où l'on s'aperçut alors qu'il était mort après avoir reçu deux balles, l'une dans la tempe droite et l'autre dans la poitrine.

Quelques semaines auparavant, un autre jeune homme, qui était également amoureux de Mlle Finley, avait été tué de la même façon et presque au même endroit. On croit que quelque amoureux éconduit, par vengeance, aura tué les deux amoureux de la jeune fille.

D'autre part, on dit également que, depuis de longues années, la plus grande animosité règne entre les jeunes gens d'Oakford et ceux de Hemlock, et que ceux de cette dernière ville auraient fait le serment d'empêcher leurs concitoyennes de se marier avec leurs rivaux d'Oakford.

DANS LA RÉGION

LES MANIFESTATIONS de Dunkerque

Voici le compte-rendu impartial et détaillé des incidents qui se sont produits, hier, à Dunkerque, autour de la *manifestation cléricale organisée* avec la complicité de l'administration municipale et malgré la sage intervention de M. le Préfet, organe, en la circonstance, de M. le Président du Conseil.

Contrairement à l'optimisme de la Municipalité *et aux notes rassurantes* des journaux qui « pensent bien », la procession des évêques et de leur suite a été une véritable provocation à l'égard des républicains.

C'est ainsi qu'au nom de leur dieu de charité, de bonté et de paix, les cléricaux déchaînent la révolte des consciences libres.

A Dunkerque, ils ont récolté, comme ils avaient semé et, pourtant, les bons conseils, les avis sages ne leur avaient pas fait défaut.

Au courant de ce qui se tramait, le Gouvernement, suivant la propre expression de M. le Préfet, « voulant éviter qu'une fête religieuse puisse présenter l'apparence d'une manifestation politique », avait défendu, ainsi que nous le disions hier, aux mitrés étrangers au département du Nord, de quitter leur diocèse, et M. le Préfet, correspondant avec la Municipalité, avait interdit la production, dans le cortège des processionnards, d'un groupe de mineurs en costume de travail.

Ces ordres sont restés lettre morte ainsi qu'on va le voir.

L'agitation de tous les ensoutanés, aspirants à la soutane ou soupirants pour la soutane, était indicible à travers les rues de Dunkerque.

La procession avait à peine quitté la « Petite Chapelle », que déjà une nuée de curés parcouraient les rues en tous sens au devant du cortège, comme de véritables fous. Ces messieurs « dirigeaient le service d'ordre ! »

« Venez par ici », criaient-ils aux agents dociles qui s'empressaient *d'exécuter la consigne. Les* commissaires ont dû voir leur service singulièrement allégé par ces interventions.

Mais serait-il indiscret de demander en vertu de quel droit, de quels pouvoirs, la soutane commande à la police ?

Nous arrivons au port, près duquel une estrade est dressée pour recevoir les mitrés et leur cour. Y prennent place MM. Sonnois, Monnier, Dubillard, Delannoy, Williez, Dizien, Catteau, tous évêques venus de divers points de la France. M. Turinaz ne se produit pas : Il prépare, dit-on, son discours.

Enfin, on bénit la mer. C'est vite fait, et l'on s'en va processionner à travers la ville.

Le cortège se reforme et défile devant les évêques. C'est une cavalcade plutôt amusante : des bannières des paroisses de la région, des oripeaux de toute nature représentant des sujets historiques et portés par de jeune damoiseaux de la ville heureux de se pavaner à cheval et des jeunes filles visiblement satisfaites de leur déguisement, passent en saluant bien bas les mitrés.

Voici les étudiants des Facultés Catholiques de Lille, leurs professeurs et leurs bannières. Ces messieurs occupent toute la largeur de la rue. En véritables fils d'archevêques, ils pontifient !

Les évêques ferment le cortège. En tête, le grand et gros évêque de Quimper. C'est le tambour-major de la bande. Il sait qu'il est décoratif et il se donne tout entier aux photographes à qui il a soin d'offrir une bénédiction qui veut être majestueuse.

Suivent, en monome, les autres.....

L'escorte d'honneur des évêques est formée d'une cinquantaine de « jaunes », des mines d'Aniche, d'Auberchicourt et de la Renaissance. Ils s'agenouillent à chaque arrêt. Les calotins les applaudissent. *C'est leur récompense*, — la seule qu'ils auront, hélas ! le salaire de leur trahison.

Le cortège parcourt la ville en tous sens. On promène par toutes les rues les mitrés qui ont de la peine à distribuer des bénédictions tant ils sont fatigués de cette course insensée et souvent mouvementée.

Car le voyage *intra-muros* ne s'est pas effectué partout sans encombre, et si les évêques ont souri en entendant les cris de : *Vive Napoléon III ; à bas Combes !* qu'ont proféré, sans être le moins du monde inquiétés, quelques écervelés de la calotte, *ils ont froncé le sourcil* lorsqu'on a chanté l'*Internationale*. C'est ainsi qu'à l'angle de la rue des Arbres et de la rue des Vieux Remparts, aux cris de : *Vivent les sœurs*, ont répondu aussitôt ceux de : *Vive Combes, A bas la calotte !* — que, dans la rue du Collège et dans celle du Vieux-Marché-au-beurre, des *contre-manifestants* ont jeté le cri de : *Vive la République, Vive Combes !* cri jugé séditieux par un curé qui s'est hâté d'en avertir un policier ! C'est ainsi encore que dans la rue de la Panne, en face de l'établissement Saint Frères, à la manifestation des frocards ont répondu *quelques vigoureux* coups de sifflet ; qu'à l'angle de la rue David d'Anger et de la rue du Sud, un autre groupe a conspué les processionnards; qu'au coin des rues du Sud et de Séchelles, des protestations véhémentes ont retenti.

C'est sur la place du Théâtre surtout que la *contre-manifestation* a été le plus nourrie.

Lorsque le cortège est apparu, l'*Internationale* a été de nouveau chantée par un groupe imposant de travailleurs et la calotte aux abois fit appel à la gendarmerie et à la police pour refouler les républicains.

Lorsque le cortège passa en face de l'Hôtel-de-Ville, — pavoisé pour la circonstance, on le devine, — une ovation cléricale accueillit la présence au balcon de M. Deman, adjoint, qui, en l'absence de M. Dumont, maire, actuellement à Pétersbourg, avait tenu à montrer aux évêques qu'il s'associait à leur manifestation. M. Deman avait à ses côtés MM. Delourme et Marchand. Il *était aussi entouré* de nombreuses dames et de conseillers municipaux. On signalait la présence de M. Cavroy, conseiller municipal, qui manifestait bruyamment sur le parcours.

Ces messieurs n'auront pas à se plaindre de leurs hôtes, car ceux-ci, à tour de rôle, leur témoignèrent leur *reconnaissance par d'amples et abondantes* bénédictions.

C'est sur la place Jean-Bart qu'avait lieu le couronnement de la Dame-des-Dunes. Là, deux groupes de contre-manifestants se tenaient de chaque côté du passage laissé libre, par les soins de *deux compagnies de soldats, spécialement* commandés pour protéger les pires ennemis de la République.

Lorsque les évêques arrivèrent sur la place, ils furent reçus par des sifflets et entendirent, comme premier psaume, l'*Internationale*, puis des cris *répétés de : A bas la calotte ! Vive Combes !*

On procéda à la cérémonie amusante du couronnement de la Vierge. Cette opération consistait *à poser* sur la tête d'une petite statuette, haute de quarante centimètres, une couronne d'environ trois centimètres de diamètre ; une autre couronne plus *intime encore*, fut posée sur la tête d'une plus petite idole. Enfin, l'archevêque passa autour du cou de la Dame des Dunes une chaînette en or ornée de pierreries.

Cette scène ne se fit pas sans simagrées de toute sorte, agrémentées de chants, de chœurs, de cantates, etc.

Pendant ce temps, on procédait à un lâcher de pigeons-voyageurs inattendu, chargés sans doute de porter au Très Haut l'expression de la joie de ceux qui, ici-bas, en son nom, se moquent de leurs semblables et exploitent leur crédulité.

Et ce fut tout. Il était temps ; la foule fatiguée s'écoulait rapidement. C'est pourquoi on jugea bon de ne point prolonger la comédie.

Pendant ce temps, M. Turinaz, avons-nous dit, préparait le discours qu'il devait prononcer au salut, à l'Eglise Saint-Eloi.

Nombreux étaient ceux qui voulaient voir le fougueux évêque de Nancy.

Que raconta-t-il, on le devine. Il commença par dire en quelques mots les vertus de la Dame-des-Dunes, et se hâta d'aborder la grosse question, qui, à ses yeux, consiste à montrer le péril que font courir, à la patrie, les mesures de « persécution ». Il recueillit, bien entendu, les applaudissements de tous les sacristains.

Ainsi se termina la comédie.

En somme, l'énergique attitude du gouvernement a obligé les cléricaux à rentrer leurs griffes.

C'est tant mieux pour la paix publique et nous nous félicitons d'avoir aidé à ce résultat.

J. BALA.

LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE *d'Armentières*

Lundi, à cinq heures du soir, le Comité d'organisation a procédé sous la présidence du citoyen Daudrumez, maire, à la distribution des prix et récompenses du concours de gymnastique, de tir et de natation.

Voici la liste des sociétés classées par catégories.

Prix d'honneur (2e catégorie). — L'Halluinoise, d'Halluin.

Concours de natation. — 1er prix, l'Avenir de Canteleu ; 2e, l'Espérance d'Harnes ; 3e, La Saint-Maurice, Fives.

Ballets-tournois. — Catégorie unique. — 1er prix, La Douaisienne ; 2e, Progrès par le travail, Messines ; 3e, l'Espérance, d'Harnes ; 4e, Les Compatriotes d'Houplines.

Poses plastiques. — Tableaux militaires. — 1er prix, l'Avenir de Canteleu ; 2e, La Jeunesse Houplinoise.

CONCOURS DE TIR

Classement individuel. — 1er prix, Verstraete, de l'Halluinoise ; 2e, Maertens, de l'Halluinoise ; 3e, Duflot, de La Seclinoise ; 4e, Pluquin, de La Jeunesse Houplinoise ; 5e, Desplanques Edouard, des Compatriotes (Houplines) ; 6e, Mesplombs, de l'Halluinoise ; 7e, Janson, de La Seclinoise ; 8e, Honorez, de La Patriote, de Croix ; 9e, Lagache, de l'Halluinoise ; 10e, Dubart, des Compatriotes (Houplines).

Concours spéciaux. — Ensembles avec engins. — 2e catégorie : 1er prix, L'Etoile de Calais ; 2e, Les Compatriotes d'Houplines ; 3e, l'Espérance d'Harnes ; 4e, La Libre Werwicquoise ; 5e, Cercle de Gymnastique d'Haine-St-Pierre.

Ensembles sans engins. — 1re catégorie : 1er, La Seclinoise, de Seclin ; 2e, l'Halluinoise; 3e, La Jeunesse Houplinoise ; 4e, l'Avenir de Canteleu.

Pyramides avec engins. — 1er prix, La Jeunesse d'Houplines ; 2e, Les Compatriotes d'Houplines ; 3e, La Libre Werwicquoise ; 4e, l'Halluinoise ; 5e, La Vaillante, de Mouscron.

Boxe.— 1er prix, La Renaissance, de Roncq; 2e, La Seclinoise ; 3e, l'Halluinoise ; 4e, La Vaillante, de Mouscron ; 5e, l'Espérance, d'Harnes ; 6e, La St-Maurice-Fives ; 7e, La Jeunesse Houplinoise.

Canne-Bâton. — 1er prix, Cercle d'Haine-St-Pierre ; 2e, Les Compatriotes d'Houplines. 3e, l'Halluinoise ; 4e, l'Espérance, d'Harnes.

Concours de sections. — Concours simultanés. — Division supérieure. — La Jeunesse du Blanc-Seau, de Tourcoing ; l'Union Tourquennoise.

1re division. — Prix couronné : la Société d'Arras.

2e division. — Prix couronné : La Vaillante, de Mouscron ; 1er prix, Les Compatriotes d'Houplines.

Concours alternatifs. — Division supérieure. — Prix couronné : l'Etoile de Calais.

1re division. — Prix couronné : l'Halluinoise.

2e division. — Prix couronné : Cercle de Gymnastique de Haine-St-Pierre ; l'Espérance, d'Harnes ; La Jeunesse Houplinoise ; Le Réveil, de Quesnoy-sur-Deûle ; La Jeunesse, de Roncq ; l'Ancienne, de Roubaix ; La Seclinoise.

1er prix, l'Avenir de Canteleu ; La Saint-Maurice-Fives ; Progrès par le Travail, Messines ; La Libre Werwicquoise.

Concours individuels (athlétiques). — Prix couronnés : Il y a eu 63 prix couronnés.

Concours individuels (athlétiques). — 24 prix.

Prix des vétérans. — 1er prix, Beausire, de l'Ancienne, de Roubaix ; 2e, Rassez, de La Patriote, de Croix ; 3e, Coucke Louis ; 4e, Dewinck, de l'Honneur, de Lille ; 5e, Verhaeghen, de l'Honneur, de Lille ; 6e, Ducoin, de l'Union Tourquennoise ; 7e, Dutriez, de l'Union Tourquennoise.

Concours de Tir (classement par section).— 1er prix, L'Halluinoise ; 2e, Les Compatriotes, d'Houplines ; 3e, La Patriote, de Croix ; 4e, La Seclinoise, de Seclin ; 5e, L'Etoile de Calais.

Après la distribution des prix, l'on procède au tirage au sort des primes entre les sociétés qui ont pris part au défilé.

Les sapeurs-pompiers d'Houplines obtiennent 50 francs ; les sapeurs-pompiers d'Erquinghem, 50 francs ; les sapeurs-pompiers de Wez-Macquart, 25 francs ; les sapeurs-pompiers de Frelinghien, 25 francs.

M. Wachmar se lève et prononce une allocution élogieuse à l'adresse des sociétés qui ont participé au concours et remercie au nom de l'Union des Sociétés de Gymnastique de l'arrondissement, le maire d'Armentières du dévouement qu'il a apporté dans ces circonstances. Il le prie d'accepter à titre de reconnaissance un tableau.

Le maire répond qu'il est très touché de cette marque de sympathie à son égard. Il propose l'attribution de deux médailles à M. Lis Jules, directeur du concours et à M. Margny, son collaborateur.

Les gymnastes se retirent joyeux.

Pendant toute la soirée, aux abords de la gare, les sociétés ont circulé en chantant.

Les Fêtes de Roubaix

La promenade des géants. — La pose de la première pierre du Nouvel Hôpital. — Réception de la Reine des Reines et des Demoiselles d'Honneur. — Le Banquet. — La Fête aérostatique.

Hier matin, le temps a continué à nous prodiguer ses largesses ; la journée a été ce qu'elle s'annonçait, fort belle et très chaude.

A dix heures du matin, les géants qui étaient groupés dans le chantier municipal du boulevard de Cambrai, se sont rendus en cortège à la Place, suivant l'itinéraire que nous avons indiqué dans un précédent numéro et dans notre supplément gratuit.

Ce que ce cortège peu banal souleva de rires, nous le laissons à penser à nos lecteurs ; la dislocation s'opéra sur la Grande-Place et dans différents quartiers de la ville, les glorieux ancêtres s'en furent montrer leur gigantesque taille et leur allure farouche aux ménagères égayées et aux enfants quelque peu effrayés : pendant quelque temps, il suffit de rappeler le souvenir de ces Croquemitaines d'un autre âge pour obtenir qu'ils soient sages.

Nous n'insisterons pas autrement sur cette fête populaire qui a obtenu un gros succès.

LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE

C'est à trois heures, que l'administration municipale recevait les invités officiels, à la fête de la pose de la première pierre du nouvel hôpital.

Etaient présents : MM. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le préfet du Nord ; le général Jeannerod, commandant le 1er corps d'armée ; le général Solard, gouverneur de Lille ; le général Loyer, commandant la subdivision ; le capitaine d'Assigny, officier d'ordonnance du général en chef; Pié, sénateur ; de Montalembert, Dron, Bonte, Grousseau, Delaune, Dansette, députés du Nord ; de Montebello, député ; Sculfort, président du Conseil général ; Davaine, Debau, Loridan, conseillers généraux ; Georges Motte, président de la Chambre de commerce ; Carissimo, président du tribunal de commerce ; Ledoux-Marchand, vice-président du Conseil d'arrondissement, Hazebrouck, Dehoit, conseillers d'arrondissement ; Lecomte et Cordier, adjoints au maire de Tourcoing ; *docteur Lepiat, maire de Wattrelos*, le maire de Lys ; Bertin, maire de Douai ; Basset, maire de Calais ; Tainturier, procureur de la République ; Carbonnelle, bourgmestre de Tournai ; Dubron, avocat à Douai ; Larivière, ingénieur en chef de la navigation ; Stoclet, agent-voyer en chef ; Bonnaric, directeur départemental de l'Enseignement ; Bourdon, inspecteur primaire ; le directeur des Douanes ; les adjoints au maire de Roubaix ; et la plupart des conseillers municipaux de la majorité, etc., etc.

A trois heures un quart, le cortège formé de landaus à deux chevaux, s'est mis en marche dans la direction du nouvel hôpital où l'on est arrivé à trois heures et demie.

La Grande-Harmonie était massée autour de la tribune officielle et sous la direction de M. Julien Koszul, elle exécuta magistralement la *Marseillaise*.

Beaucoup de curieux et de promeneurs autour de *l'enceinte réservée aux officiels* ; sur la route de nombreux curieux.

Dans une cavité décorée de tapis, se trouve la maçonnerie qui renferme une pierre creuse, de Soignies, où seront enfermés les *documents officiels de la fête*.

M Aubanel s'avance à la tribune et prononce un discours que devait, dit-il, lire M. le préfet du Nord, retenu malgré lui à Dunkerque.

Il se félicite de trouver l'union de tous sur le terrain de la bienfaisance et de la solidarité sociales. Il rappelle le discours de M. Emile Loubet, à l'Exposition de 1900, et ses appels généreux à la fraternité, à une ère nouvelle lancée dans la voie du bien, de la bonté et de la justice, destinée à soulager les souffrances physiques et à moraliser le travail.

La législation actuelle aura eu le précieux mérite de se préoccuper d'assurer au travailleur *la sécurité matérielle et la dignité* morale de ses vieux jours.

Il félicite Roubaix de l'esprit d'initiative de ses habitants et de leur ardeur à accomplir les œuvres que les ressources budgétaires *ne permettaient pas de créer. Il applaudit à* l'aide fraternelle, à l'élan généreux qui a fait pour un moment oublier les différences sociales, les rivalités et les sentiments opposés.

Il termine en faisant l'éloge de M. Motte et dit que l'hôpital laissera dans l'histoire, le nom aimé et respecté de la famille Motte.»

M. Motte lui succède et prononce un discours sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Puis l'œuvre maçonnique s'accomplit.

On dépose dans la pierre creusée, une boîte scellée qui renferme un louis de 20 francs, une pièce de cinq francs, une de deux francs, un de un franc, une de cinquante centimes, un décime et un sou ,ensemble 28 fr. 65 ; on y joint une plaque en cuivre dorée sur laquelle est gravé le procès-verbal de la cérémonie avec le nom des autorités présentes.

Puis la pierre est scellée et, tour à tour, MM. Aubanel, Motte ,Colliez, l'architecte du *monument, le général Jeannerod, placent du* mortier à l'aide d'une truelle et frappent la pierre à l'aide d'un marteau.

La cérémonie prend fin à quatre heures et demie, et le cortège se remet en route se rendant à l'Hôtel de Ville où doit avoir lieu la réception de la Reine des Reines, Mlle Barloy et de ses demoiselles d'honneur.

LA RECEPTION A LA MAIRIE

A six heures, Mlle Flore Barloy et ses demoiselles d'honneur, arrivent à l'Hôtel de Ville, où M. Motte, député-maire, les reçoit officiellement.

M. Gustave Wattinne en termes élégants et choisis présente ces jeunes filles qui ont contribué par leur *grâce et leur jeunesse à rendre* plus aimée, plus respectée dans le monde entier la ville industrielle de Roubaix. *Par leur dévouement à une bonne œuvre, elles* ont prouvé qu'elles avaient très haut placée *leur âme de roubaisienne et il les remercie* d'avoir ainsi souligné l'union étroite et le concours de tous : elles ont bien mérité de Roubaix.

Des applaudissements éclatent de toutes parts.

M. Motte remercie M. Wattinne du dévouement qu'il a apporté depuis six semaines à l'œuvre.

Puis, au nom de tous il embrasse la Reine des Reines, en déclarant que « c'est doux ». Après une distribution de bagues-souvenir, le champagne circule et un vivat est chanté.

Quelques instants auparavant avait eu lieu la réception des artistes du théâtre Roiau.

LE BANQUET

Dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, superbement décorée, une table de deux cents couverts a été dressée.

M. Vincent, préfet du Nord ,préside ayant à sa *droite, M. Eugène Motte, député-maire*, et à sa gauche M. Sculfort, président du Conseil général ; à la table d'honneur ont pris place MM. Dron, Delaune, Grousseau, Bonte, Montalembert, de Montebello, députés ; les généraux Solard et Loyer, Debau, conseiller général, Aubanel, secrétaire général de la préfecture, etc., etc.

Pendant le banquet, une section symphonique de la Grande-Harmonie a joué plusieurs morceaux très goûtés, sous la direction de M. Montigny.

Voici le menu du banquet :

Potage Fontanges
Truite saumonée à la russe
Macédoine de légumes
Filet de bœuf aux petits pois
Selle de renne norwégienne
Poularde du Mans rôtie
Salade
Aspic de foie gras
Savarin à l'ananas
Corbeille de fruits
Desserts

A l'heure des toasts, M. Motte a levé son verre à M. le président de la République, à M. Vincent, préfet du Nord, à l'armée et à son grand chef comme à ses pioupious, à M. Sculfort, dont il fait un chaleureux éloge, à ses collègues députés, à la ville de Tourcoing, la sœur de Roubaix, représentée par M. Dron et plusieurs adjoints, aux maires des villes qui ont prêté des géants. A tous, M. Motte adresse des remerciements, en y joignant M. le bourgmestre de Tournai, M. Carbonnelle, et M. Valère Mabille, président de la société de bienfaisance de Charleroi ; *l'administration des hospices de Roubaix*, la presse à laquelle il reporte tout le succès de la fête.

Il termine, en remerciant M. Gustave Wattinne, ce qui soulève une tempête d'acclamations, *et conclut sur un appel à la con*corde et à l'union de tous.

DISCOURS DE M. VINCENT

M. Vincent s'excuse d'avoir été absent à la cérémonie de l'après-midi ; il déclare qu'il tient à l'amitié de M. *Motte et il en est fier*.

Honoré de la sympathie et de l'amitié de M. Loubet, il dit avoir été chargé par lui de témoigner à M. Motte toute son affection et de le remercier au nom des pauvres.

M. Vincent continue à faire l'éloge de M. Motte, un magicien qui a fait sortir de terre l'hôpital.

Il le félicite, boit à sa santé, à celle de sa famille qu'il a su faire grande comme il fait grand tout ce qu'il fait.

Son nom restera dans l'histoire comme celui d'un brave homme, qui aura conquis le respect de tous et la reconnaissance des pauvres.

M. de Montalembert, après lui, prononce quelques mots sans grand intérêt et ce, à la stupéfaction des auditeurs qui, jamais, ne l'avaient entendu parler : il semble, dans ses paroles, regretter l'ancien régime, d'après ce que l'on croit comprendre.

M. Sculfort invite le département à imiter l'exemple de Roubaix et à contribuer dans l'œuvre de l'hôpital.

Il boit à l'union de tous dans la fraternité.

M. Dron fait l'éloge de l'initiative roubaisienne ; *il établit la parenté qui lie les villes* de Roubaix et de Tourcoing. Il salue le mouvement généreux qui a entraîné un élan de solidarité et d'assistance sociales qu'il semble de voir contagieux et gagner d'autres villes.

M .Bonte estime que les discours officiels sont terminés et il lève son verre à Mme Eugène Motte, en l'honneur de laquelle un vivat est chanté.

Un représentant de la presse locale a répondu au nom de tous les journalistes.

M. Gustave Wattine, à son tour, remercie ses collaborateurs qu'il nomme, il s'estime heureux d'avoir pu être utile à Roubaix qu'il aime de tout son cœur.

M. Motte porte un toast à M. Victor Vaissier, le créateur si heureux des groupes splendides de la cavalcade.

Le banquet prend fin vers neuf heures un quart.

LA SOIREE

Dans la soirée, la Fanfare Delattre et la *Grande-Harmonie* ont donné, sur la Grande-Place, un très brillant concert très écouté, devant plusieurs milliers de personnes.

La *fête aérostatique* du boulevard Gambetta a obtenu un réel succès. Glorieux s'est élancé dans les airs aux applaudissements de l'assistance.

La quête de dimanche a, dit-on, rapporté 25.000 *francs, ce qui est superbe*, il faut le reconnaître.

G. L.

Une vieille affaire

A DOUAI

Un oncle dévalisé par son neveu. — Arrestation des coupables.

Le 8 octobre 1902, un nommé François Delclève, âgé de 62 ans, ouvrier cordonnier, demeurant rue de Paris, 106, à Douai, venait se plaindre à la gendarmerie de Lambres d'avoir été dévalisé de tout l'argent qu'il portait sur lui, soit une somme de 137 francs, dans les circonstances suivantes :

Delclève travaillait et logeait, depuis quelques jours, chez sa nièce, Marie Auger, femme Caron, 29 ans, ménagère à Lambres, au Raquet. Il couchait dans un fournil, au fond de la cour, et ce soir-là, il était à genoux, faisant ses prières, lorsqu'il se sentit saisi par derrière et renversé par des inconnus qu'il n'avait pas entendu entrer. Tandis que l'un des *agresseurs lui jetait un sac sur la tête et* le maintenait à la gorge, l'autre lui arrachait vivement son pantalon dans les poches duquel se trouvaient toutes ses économies. Quand il parvint à se dégager, les malfaiteurs avaient disparu. Delclève alla trouver sa nièce et lui raconta la scène dont il venait d'être victime, puis il alla porter plainte à la gendarmerie. L'enquête à laquelle il fut procédé demeura sans résultats.

Peut-être finit-on par croire que Delclève avait été le jouet d'une hallucination, car il semblait assez difficile d'admettre qu'il fut en possession d'une somme de 137 francs, lui dont l'unique profession était depuis de longues années celle de mendiant.

On oubliait en ce cas que ledit mendiant, arrêté quelques mois auparavant par la police de Douai, avait été trouvé porteur d'une somme de 340 francs et des centimes provenant des aumônes qu'il quémandait.

Comme on le voit, c'était un mendiant-capitaliste.

Quoiqu'il en fut, l'affaire fut classée. Huit mois se passèrent. Enfin, avant-hier dimanche, sur des indiscrétions qui lui donnèrent l'éveil, la police douaisienne reprenait l'enquête pour son compte et cette fois elle aboutissait pleinement puisqu'à l'heure actuelle les principaux coupables sont arrêtés et écroués. Ceux-ci ne sont autres que le propre neveu de Delclève, un sieur Auger Georges, âgé de 25 ans, lustreur, demeurant chemin des Postes, à Douai, et une nommée Clara Levecque, femme Lemaître, 29 ans, originaire d'Estrées, ménagère au Raquet, voisine de la femme Caron chez laquelle le vol avait été commis. Cette dernière a participé elle-même au vol dont son oncle fut victime de la part des précédents. Outre qu'elle aurait reçu sa part de l'argent, c'est grâce à sa complicité que son oncle fut logé dans le fournil pour y être dépouillé plus aisément et de la façon que l'on sait par les deux autres, le neveu et la voisine.

La femme Caron est atteinte d'aliénation mentale assez caractérisée et elle a été plusieurs fois sur le point d'être internée.

Ajoutons que, longuement interrogés, pendant toute la journée d'hier lundi, au commissariat de police, les trois inculpés ont fini par passer des aveux assez complets.

Il en résulte que, sachant le vieux Delclève ordinairement bien pourvu d'argent, ils se sont entendus pour l'en dépouiller, mais avec l'intention bien arrêtée de ne lui faire aucun mal.

Reste un point que l'enquête éclaircira sans doute ; alors que Delclève déclare qu'on lui a volé 137 francs, les inculpés prétendent n'avoir trouvé dans son pantalon qu'une somme de cinq francs, et de mauvaises pièces.

VIOLENT INCENDIE A QUESNOY-S/DEULE

DESTRUCTION D'UNE FABRIQUE

Un incendie d'une rare violence, a éclaté hier après-midi, vers une heure, à Quesnoy-sur-Deûle, détruisant presque complètement la fabrique d'huile de M. Vandermesch, rue de Warneton.

Malgré les secours des pompiers de Quesnoy et des communes environnantes, les autorités durent faire appel aux pompiers de Lille. Ceux-ci partirent à trois heures de l'après-midi, munis de la pompe à vapeur, des échelles de sauvetage, etc.

Ils ne sont rentrés que ce matin à Lille.

Momentanément, il paraît difficile d'évaluer les dégâts, mais ils seront considérables.

Dernière Heure

Echouement d'un croiseur allemand

A BREST

Brest, 1er juin. — Le croiseur allemand *Ariane*, de l'escadre du prince Henri de Prusse, arrivait, ce matin, à Brest pour prendre la correspondance. Il salua la terre de vingt et un coups de canon ; la terre répondit. Comme la mer était haute, l'*Ariane* voulut aller mouiller en grande rade. Le navire s'est jeté sur le prolongement de la grande digue en construction sur laquelle il se trouve, pour ainsi dire, à cheval.

Les remorqueurs de la direction du port viennent de partir pour essayer de la tirer de sa position.

Le préfet maritime et les ingénieurs du port dirigent les opérations avec des marins vétérans.

La Révolte des Moines

EN CORSE

Ajaccio, 1er juin. — Les Capucins du couvent de Saint-Antoine viennent de comparaître devant le tribunal correctionnel de Bastia en même temps qu'un père Franciscain qui s'était réfugié dans le couvent de Saint-Antoine et qui est poursuivi comme ayant aussi fait cause commune avec les Capucins, commis le même délit et encouru les mêmes peines. Le tribunal a acquitté le père Franciscain et condamné les sept pères Capucins, à 16 francs d'amende. A la sortie, des femmes ont lancé des fleurs sur les Pères ; des sifflets ont accueilli cette *manifestation qui a été immédiatement dissoute par la gendarmerie*.

On annonce depuis quelques jours la fermeture prochaine de la chapelle de Sainte-Croix, à Corte. Redoutant cette mesure, les confrères de la chapelle ont déménagé tout ce qu'elle contenait, et plusieurs d'entre eux se tiennent en permanence à l'intérieur pour protester contre la *fermeture*.

Un acte qui soulève une vive émotion dans les milieux cléricaux de la Corse, vient d'être commis au couvent des Capucins de Saint-Antoine. Au-dessus de la porte de ce monastère se trouve une statue en bois de saint Antoine de Padoue, statue qui date de la fondation du couvent en 1781. Des individus inconnus ont délogé cette statue de sa niche, lui ont coupé la tête et les bras et ont pendu le *corps à un arbre, devant la porte du couvent*, avec cette inscription : « Ainsi périssent tous les ennemis du peuple et de l'Etat ».

Révolte à la frontière du Tonkin

Saïgon, 1er juin. — *M. Beau, dont l'arrivée* à Saïgon était attendue, est retenu au Tonkin par des nouvelles graves du Yunnan.

La rébellion est maîtresse de la région entre Yunnansen et la frontière du Tonkin.

Deux cents nationaux sont bloqués à Yunnan fou et Mongzé.

Les travaux du chemin de fer sont interrompus.

Une catastrophe aux Etats-Unis

(Nouveaux détails)

New-York, 1er juin. — Le nombre des victimes connues qui ont péri dans l'inondation et l'incendie de la partie nord de la ville de Topeka (Kansas) serait de deux cents aumoins. Les unes ont été emportées par les eaux, les autres ont été brûlées sur les toits ou dans les arbres.

Certains de ces malheureux ont attendu le jour, avec de l'eau jusqu'au cou.

De temps en temps, on en voyait qui n'ayant plus la force de se cramponner aux branches, tombaient de leur arbre dans l'eau.

Une centaine de personnes qui s'étaient réfugiées dans une église se tenaient debout sur les bancs pour avoir la tête hors de l'eau. Beaucoup ont fini par disparaître, épuisées.

La rivière Kansas a maintenant huit kilomètres de large à Topeka.

Deux embarcations chargées de fugitifs auraient chaviré et beaucoup de ceux qui les montaient se seraient noyés.

Quatre cents bâtiments ont été détruits par le feu, des maisons en flammes flottaient dans les rues inondées portant l'incendie aux constructions encore indemnes.

Le chef de la police est parmi les morts ; le maire a pu s'échapper en barque.

Hier matin, on a commencé à organiser les secours avec des embarcations arrivées par chemin de fer, mais la tâche présente les plus grandes difficultés.

La plupart des incendies ont été éteints par la pluie.

North-Topeka était le quartier industriel de la ville ; aussi les dégâts s'élèveront-ils à des millions de dollars.

D'autres villes sont aussi inondées. Les trois quarts d'Armourdal sont sous les eaux ; on signale encore de grandes inondations dans les districts d'Argentine, d'Hutchinson, de Lawrence (Kansas), ainsi que dans l'Iowa et la partie sud est du Nebraska.

6.000 habitants de la ville d'Ottumwa, dans l'Iowa, ont dû se réfugier à Des Moines.

ECROULEMENT D'UN PONT

Un pont du railway sur le Kansas s'est écroulé. 27 personnes auraient été tuées et noyées.

On signale 15 autres victimes des inondations.

LE CONGRÈS DES MINEURS

à Bruxelles

Bruxelles, 1er juin. — Le Congrès des Mineurs, réuni cet après-midi, discuta les propositions relatives à la journée légale de huit heures. Les délégués anglais ont repoussé cette proposition parce qu'ils jouissent déjà de la journée de sept heures.

Le président a annoncé que 891.500 mineurs se sont fait représenter à ce Congrès par 77 délégués.

Ils sont ainsi répartis : 39.500 Anglais, 280.000 Allemands, 160.000 Autrichiens, 162.000 Français, 160.000 Belges.

La séance a été levée à cinq heures.

Le « Vooruit » de Gand à Paris

Paris, 1er juin. — Le *Vooruit* de Gand a donné aujourd'hui une grande fête familiale au Palais du Travail, place Dupleix.

2000 spectateurs étaient dans la salle et 2.000 autres se trouvaient dans les jardins.

Le *Vooruit* fit son entrée et Anseele, député socialiste de Gand, commença son discours. La salle debout, applaudit frénétiquement le député belge.

Ensuite, Ferrody fit une courte allocution au nom de l'Union Socialiste Italienne.

Un *concert* fut ensuite ouvert par le chant de l'*Internationale*.

A sept heures et demie, tout était terminé sans incidents et l'on se séparait aux accents de l'*Internationale*.